

CONVENTION DE PRET DE L'EXPOSITION

ALAMBICS ET BOUILLEURS AMBULANTS

(photos de Denis BORDAS – 1999 – et Nina REYNAUD – 1995)

Entre

Archives départementales de la Dordogne – 9 rue Littré – 24000 Périgueux – 05 53 03 33 33
représenté par le directeur

et _____

représenté par _____

Il a été convenu :

Art.1. Objet – contenu

Les Archives départementales de la Dordogne mettent à la disposition de :

-
- L'exposition intitulée *Alambics et bouilleurs ambulants*, composée de 10 caisses contenant 80 cadres (voir annexe)
 - Une bande son (support cassette audio. Durée : 43 minutes)

Art. 2. Lieu d'exposition et durée du prêt

L'exposition est prêtée pour être présentée à _____

Du _____ au _____ inclus.

Art. 3. Transport

L'organisateur prend en charge le transport (aller et retour), l'installation et le démontage de l'exposition.

Art. 4. Valeur et conditions du prêt

L'exposition est prêtée gracieusement, mais l'organisateur doit l'assurer (assurance dite clou-à-clou) pour un montant de 7622 euro.

L'attestation d'assurance doit être fournie avant ou lors de l'enlèvement de l'exposition.

Art. 5. Conditions de restitution

Un constat sera effectué lors de la prise en charge de l'exposition, et à sa restitution. Les bris de glace, les cadres ou photographies endommagés seront facturés à hauteur du montant de leur remplacement.

Art. 6. Mentions obligatoires

La mention des Archives départementales de la Dordogne devra apparaître clairement dans l'exposition ainsi que dans la publicité qui pourra l'entourer.

Fait en deux exemplaires, à Périgueux le _____

Pour les Archives départementales de la Dordogne

pour l'emprunteur

ANNEXE : descriptif et contenu des caisses

L'exposition est composée de 10 caisses contenant 80 cadres (55 photos de Denis Bordas – 25 photos de Nina Reynaud).

Chaque caisse mesure : 50 cm (longueur) x 23 cm (largeur) x 35 cm (hauteur)

- 55 cadres/photos noir et blanc de Denis Bordas (1999)

Caisse 1. Huit cadres numérotés de 1 à 8

- 1- Francis Desmond (Lussas-et-Nontronneau)
- 2- Gabriel Charenton (Bassillac)
- 3- Denis Le Lay (Leguillac-de-l'Auche)
- 4- Maurice Desmoulin (Saint-Aquilin)
- 5- Henri Martial (Milhac-de-Nontron)
- 6- Maurice Desmoulins
- 7- Remi Coustillas (Saint-Eulalie-d'Ans)
- 8- Francis Desmond

Caisse 2. Huit cadres numérotés de 9 à 16

- 9- Henri Martial
- 10- Jean-Claude Urgel (Saint-Antoine-de-Cumond)
- 11- Jean-Paul Simonet (Saint-Pierre-de-Côle)
- 12- Alain Barrat (Siorac-de-Ribérac)
- 13- Francis Desmond
- 14- Francis Desmond
- 15- Francis Desmond
- 16- Guy Do (Coulounieix-Chamiers)

Caisse 3. Huit cadres numérotés de 17 à 24

- 17- Francis Desmond
- 18- Jean-Claude Urgel
- 19- Francis Desmond
- 20- Guy Laborie (Thiviers)
- 21- Francis Desmond
- 22- Francis Desmond
- 23- Guy Laborie
- 24- Jean-Claude Urgel

Caisse 4. Huit cadres numérotés de 25 à 32

- 25- Jean-Claude Urgel
- 26- Pierre Levallois (Grand-Brassac)
- 27- Jean-Claude Urgel
- 28- Jean-Claude Urgel
- 29- Francis Desmond
- 30- Guy Laborie
- 31- Michel Ranoux (Peyrignac)
- 32- André Robert (Atur)

Caisse 5. Huit cadres numérotés de 33 à 40

- 33- Alain Barrat
- 34- Francis Desmond
- 35- Jean-Claude Urgel
- 36- Alain Barrat
- 37- Jean-Paul Simonet (Saint-Pierre-de-Côle)
- 38- Guy Laborie
- 39- Jean-Claude Urgel
- 40- Guy Laborie

Caisse 6. Huit cadres numérotés de 41 à 47

- 41- Alain Barrat
- 42- Guy Laborie
- 43- Francis Desmond
- 44- Jean-Claude Urgel
- 45- Jean-Claude Urgel
- 46- Rémi Coustillas
- 47- Rémi Coustillas

Caisse 7. Huit cadres numérotés de 48 à 55

- 48- Alain Barrat
- 49- Jean-Paul Simonet
- 50- Pierre Levallois
- 51- Alain Barrat
- 52- Alain Barrat
- 53- Francis Desmond
- 54- Jean-Paul Mazeau (Saint-Front-la-Rivière)
- 55- Pierre Levallois

- 25 cadres/photos couleur de Nina Reynaud (1995).

Caisse 8. Huit cadres sans identification

Caisse 9. Huit cadres sans identification

Caisse 10. Neuf cadres sans identification